

« Fusionnons l'enseignement technique et professionnel »

Marie-Martine Schyns, ministre de l'Education, annonce au « Soir » la création d'une filière unique dans le qualifiant.

Le Pacte d'excellence de l'enseignement francophone arrive dans sa phase finale. Lancé à l'été 2014, il atterrira d'ici quelques semaines. « C'est plutôt un décollage », défend Marie-Martine Schyns, ministre de l'Education dans son interview au *Soir*.

L'humaniste tranche d'ores et déjà certaines des questions

abordées par les groupes de travail qui ont planché sur la grande réforme. Et donne ses priorités : « *L'aide aux directeurs, l'investissement dans l'enseignement maternel, le retour aux savoirs et la création d'une filière unique dans l'enseignement qualifiant.* » Sur ce dernier point, elle précise : « *Les filières technique et professionnelle dis-*

paraîtront au bénéfice d'une filière unique orientée "qualifiant" », annonce-t-elle. Par le biais de stages, d'une immersion et de l'alternance, « un lien progressif sera fait avec le monde de l'entreprise ».

Sur la maternelle, Marie-Martine Schyns veut « *tendre vers une obligation de fréquentation* ». Tout en pointant une dif-

ficulté : seul le fédéral peut abaisser l'âge de l'obligation scolaire. Elle a donc envisagé une alternative, « *un décret rendrait obligatoire la fréquentation d'un minimum de demi-journées en maternelle pour valider une inscription en première primaire.* » ■

« Le Pacte d'excellence est en phase de décollage »

Une prof pour l'école

Née à Verviers, Marie-Martine Schyns (39 ans) est enseignante - elle est romainiste, diplômée de l'ULg. Elle entre en politique au niveau local dès 2000, à Herve. Elle y sera échevine. En 2008, elle monte à la Chambre comme députée. « MMS » est la roue de secours du CDH. A l'été 2013, elle remplace à l'Education Marie-Dominique Simonet, qui s'éclipse pour raisons de santé. En mai 2016, elle remplace au même poste Joëlle Milquet qui, inculpée, se met de côté. (P.Bn)

► Ce n'est plus qu'une question de semaines : le texte final du « Pacte

pour un enseignement d'excellence » est presque prêt.

► A l'heure de passer des intentions aux actes, la ministre Schyns liste, pour la première fois, ses priorités.

ENTRETIEN

Ne parlons pas d'atterrissage. C'est à un vrai décollage que nous allons bientôt assister. » Marie-Martine Schyns, ministre francophone de l'Education, a le sens de la formule quand il s'agit de « vendre » son Pacte pour un enseignement d'excellence. A l'heure du décollage donc, elle prend la pose pour baliser les attentes légitimes, encadrer les espoirs de changement et rendre publiques ses priorités.

Les moteurs chauffent depuis deux ans, c'est bientôt le Big Bang dans les écoles ?

Avant toute chose, je veux sincèrement remercier tous ceux qui, depuis le terrain, se sont impliqués dans cette opération. Cela peut paraître bateau mais alors que l'issue est proche, je veux vraiment souligner leur engagement. Ils ont bossé en totale autonomie, c'est inédit, et c'est pour cela que le processus a toutes les chances de réussir. Nous allons continuer le travail d'adhésion dans les prochains mois pour que ce ne soit pas seulement le Pacte du groupe central, du gouvernement ou du parlement mais le Pacte de tous. L'objectif est de vérifier si tout ce qui est imaginé est praticable sur le terrain.

Le Pacte comprendra des dizaines de mesures, quelles sont vos priorités de ministre ?

On voit très bien aujourd'hui les priorités du groupe central. Je veux lister, parmi elles, ce qui pour moi est important : c'est l'aide aux directeurs, l'investissement dans l'enseignement maternel, le retour aux savoirs et la création d'une filière unique dans l'enseignement qualifiant (NDLR, détails ci-dessous).

A ce propos, c'est une vraie révolution qui se profile dans le technique et le professionnel...

Je veux clairement fusionner les deux pour créer une filière unique autour du « qualifiant ».

Le qualifiant ne sera plus la filière qu'on choisit quand on a raté le reste mais celle où les élèves sont sélectionnés parce qu'ils sont les plus compétents. Cela suppose une vraie rationalisation des options : s'il y en a trop, s'il y a des concurrences stériles entre écoles et si elles ne mènent pas à l'emploi, on réduira l'offre. Cela sup-

pose aussi une vraie collaboration entre réseaux pour éviter les doublons. Cela demandera des adaptations en ressources humaines et de la mobilité entre les réseaux.

Avec quel objectif budgétaire ?

C'est très clair : le but n'est pas de faire des économies dans notre enseignement. On sait qu'il est bien financé par rapport aux pays comparables. Mais au sein de l'enveloppe dédiée au secteur, il y aura forcément des effets de balancement entre les mesures et des effets retour à moyen terme. C'est la raison pour laquelle on a prévu un budget complémentaire en 2017, une « pompe d'amorçage » destinée à financer des mesures préalables comme l'aide aux directions d'école ou la formation des enseignants.

Vous ne parlez plus de réforme

du temps scolaire ?

L'avis numéro deux dit ceci : « C'est une réforme qui aurait un impact important pour la vie des familles, il faut donc une étude de faisabilité approfondie sur le sujet ». Cette étude n'est pas encore en route. Soyons clairs, la modification du temps scolaire est en réflexion mais ce n'est pas une mesure prioritaire pour le moment.

Le redoublement par contre...

Une chose est certaine : il n'y aura pas d'interdiction de redoublement. La priorité, c'est de le faire diminuer. Si je ne le liste pas dans mes axes prioritaires, c'est parce qu'il est dans tout. Je veux citer deux chiffres : chez nous, 48 % des élèves ont doublé avant 15 ans alors que c'est 27 % en Flandre. Pour réduire l'écart, il faut mettre différentes stratégies en place : le trio remédiation-

consolidation-dépassement, le développement des pratiques pédagogiques alternatives, la sensibilisation des enseignants, l'investissement dans le numérique...

Jusqu'à présent, le redoublement part souvent d'une approche bienveillante de la part des enseignants, mais on sait désormais combien ce système est délétère pour la confiance en soi. La diminution du redoublement est une des priorités du Pacte mais il ne sera pas imposé d'en haut, ce sera la conséquence du changement des pratiques. ■

Propos recueillis par
ERIC BURGRAFF

« L'enseignement qualifiant

ne sera plus la filière qu'on choisit quand on a raté le reste ! »

« Il n'y aura pas d'interdiction de redoublement. La priorité, c'est de le faire diminuer »

ANALYSE

Imprimer la marque politique

Si le processus d'élaboration du « Pacte pour un enseignement d'excellence » est inédit en Belgique francophone, la sortie ce mardi de la ministre Marie-Martine Schyns l'est tout autant. Alors que ses partenaires du gouvernement ont déjà listé leurs priorités, pour la première fois, elle dit publiquement quelles sont ses préférences au sein des dizaines de mesures que les véritables chevilles ouvrières de l'opération sont occupées à peaufiner.

Cette sortie, ce sont d'abord des mots de gratitude, un merci sincère aux dizaines de personnes qui ont pris des centaines d'heures sur leurs journées, leurs soirées et leurs week-ends afin de mener tambour battant le plus grand brainstorming de l'histoire de l'enseignement francophone.

C'est ensuite un message politique : si le Pacte est le résultat d'une approche « bottom up » (de la base vers les décideurs), si le terrain continuera à être associé étroitement aux « opérations de décollage », c'est bel et bien le monde politique qui va imprimer sa marque sur les options posées, notamment parce qu'elles impliqueront inévitablement des choix financiers. Elle lève donc un coin du voile bien légitime sur ses priorités en caressant le secret espoir de les voir partagées par ses partenaires du gouvernement bien sûr et/ou du parlement. C'est qu'une telle opération engage bien au-delà d'une législature.

Enfin, c'est un message à l'opinion publique et particulièrement au monde enseignant. Ce pacte est l'occasion ou jamais de réformer un système dont ils ne sont pas les derniers à se plaindre. On rêve que profs, parents et élèves partagent l'enthousiasme de la ministre.

ERIC BURGRAFF

QUATREQUATRE PRIORITES MINISTERIELLES

Une filière unique pour le qualifiant

Aujourd'hui, l'enseignement secondaire « évolue » du général de transition vers l'enseignement qualifiant et l'enseignement professionnel. Trop souvent, les dernières filières sont vécues comme la relégation de la première. « Les options sont claires désormais : il n'y aura plus qu'une seule filière de qualifiant à côté de l'enseignement de transition qui mène aux études supérieures. Le qualifiant sera orienté "métier" mais avec une possibilité de passerelle pour l'élève qui souhaiterait faire une année complémentaire lui donnant accès à un bac professionnalisant ». Concrètement ? « Les études techniques et professionnelles actuelles disparaîtront au bénéfice d'une filière unique orientée "qualifiant", avec un lien progressif par rapport au monde de l'entreprise : des stages en quatrième secondaire, une immersion en cinquième et de l'alternance en sixième. C'est comme cela que ça se passe en Communauté germanophone ». Se posera nécessairement la question des multiples options disponibles : « On va donc rationaliser l'offre de formation en fonction des besoins, bassins de vie par bassin de vie ». Le tout est évidemment à mettre en liaison avec un tronc commun organisé depuis la maternelle jusqu'à la troisième année du secondaire (15 ans).

E.B.

Une filière unique pour le qualifiant

Aujourd'hui, l'enseignement secondaire « évolue » du général de transition vers l'enseignement qualifiant et l'enseignement professionnel. Trop souvent, les dernières filières sont vécues comme la relégation de la première. « Les options sont claires désormais : il n'y aura plus qu'une seule filière de qualifiant à côté de l'enseignement de transition qui mène aux études supérieures. Le qualifiant sera orienté "métier" mais avec une possibilité de passerelle pour l'élève qui souhaiterait faire une année complémentaire lui donnant accès à un bac professionnalisant ». Concrètement ? « Les études techniques et professionnelles actuelles disparaîtront au bénéfice d'une filière unique orientée "qualifiant", avec un lien progressif par rapport au monde de l'entreprise : des stages en quatrième secondaire, une immersion en cinquième et de l'alternance en sixième. C'est comme cela que ça se passe en Communauté germanophone ». Se posera nécessairement la question des multiples options disponibles : « On va donc rationaliser l'offre de formation en fonction des besoins, bassins de vie par bassin de vie ». Le tout est évidemment à mettre en liaison avec un tronc commun organisé depuis la maternelle jusqu'à la troisième année du secondaire (15 ans).

E.B.

Coup de main aux directeurs et formation des enseignants

La plupart des directeurs d'école - particulièrement dans le fondamental - en font un préalable à toute autre mise en œuvre du pacte : si on veut qu'ils prennent le temps de s'investir dans le pédagogique, il faut les soutenir dans les tâches administratives qui occupent aujourd'hui le plus clair de leurs journées. Message reçu chez Marie-Martine Schyns. « Très clairement, il y a un engagement en ce sens. La norme n'est pas encore figée, elle sera liée au nombre d'élèves avec un système de mutualisation pour les petites écoles. Chaque directeur aura un soutien administratif calculé en lien avec le nombre d'élèves. Le groupe central travaille à des propositions ». Avec quel impact budgétaire ? « Il est réel mais si nous avons réservé une pompe d'amarçage de 21 millions, c'est notamment pour cela ». Par ailleurs, les enseignants demandent à être mieux « outillés » pour faire face à des défis qui ont évolué en 20 ans : « Etre outillé, c'est pouvoir renforcer la formation continuée, mais c'est également renforcer les pratiques alternatives et la qualité de la formation avec plus d'adéquation entre ce qu'on propose et le vécu de terrain des enseignants ».

E.B.

Investir dans le maternel

Il n'y a pas si longtemps, on l'appelait « l'école gardienne ». On sait désormais qu'on doit faire bien plus que d'y « garder » les petits bouts de 2,5 à 6 ans... « Nous allons tendre vers une obligation de fréquentation. A ce propos, nous avons une difficulté avec le fédéral pour abaisser l'âge de l'obligation scolaire de six ans à trois ans par exemple : les Flamands n'en veulent pas car ils pensent que la clef de répartition financière sera favorable aux francophones. On travaille à une alternative : un décret qui rendrait obligatoire la fréquentation d'un minimum de demi-journées en maternelle pour valider une inscription en première primaire. C'est important pour l'apprentissage des codes de l'école, de la langue maternelle et de la socialisation. » Par ailleurs, la ministre préconise un vrai renforcement des normes d'encadrement. Comparativement aux pays voisins, l'enseignement francophone est globalement très bien doté en personnel, ce qui n'est pas le cas spécifiquement pour le maternel. « Il faut rectifier le fait que les normes diffèrent en fonction de la taille de l'implantation. De plus, je veux modifier les règles de comptage : faire un lien direct - et non plus décalé dans le temps - entre les fluctuations de fréquentation et l'ouverture de classes supplémentaires ».

E.B.

Les savoirs d'abord

Voici une quinzaine d'années, une précédente réforme a mis en exergue l'apprentissage des « compétences » au détriment des « savoirs purs ». Sans oublier les premières, la ministre Schyns veut clairement faire bouger à nouveau le curseur vers l'accumulation de « savoirs ». « J'étais jeune enseignante à fin des années 90 lorsque les compétences nous sont tombées dessus. Aujourd'hui, la question qui se pose le plus, c'est le niveau de maîtrise du français, des maths, des sciences et des langues étrangères. On n'élèvera pas le niveau de notre enseignement sans une maîtrise claire et nette des savoirs de base. Nous allons donc remettre le curseur au milieu, c'est ce que les enseignants demandent ». Le tout est en lien avec la construction de stratégies de soutien via le triptyque remédiation, consolidation et dépassement : « Ceux qui ont des difficultés bénéficient de remédiation tandis que ceux qui veulent aller plus loin peuvent passer à du dépassement ». La solution c'est la pratique de la différenciation « via les outils numériques : l'ordinateur permet du travail autonome avec des temps d'apprentissage différents. Le développement des outils numériques est une priorité ».

E.B.

HISTORIQUE

Un immense travail

Le Pacte d'excellence a été engagé par l'ancienne ministre de l'Education, Joëlle Milquet, quelques mois après sa nomination à l'été 2014. Le travail s'est fondé sur une analyse de notre système scolaire, de ses forces et faiblesses. Divers groupes de travail ont été créés, chacun étant chargé d'un thème (formation des profs, rythmes scolaires,

programmes...) et d'une question : que faire pour que l'école tourne mieux, plus équitablement ? Les groupes de travail ont émis des propositions de réformes et les ont fait remonter à ce qu'on appelle le Groupe central, qui réunit les syndicats, les associations de parents et les pouvoirs organisateurs. Le Groupe de travail a déposé un premier avis en avril 2016. Lourd d'une centaine de pages, il émet une grosse centaine de propositions de

réformes. Cet avis n'était qu'un premier jet, un brouillon qui a été affiné au fil des mois. Un troisième (et dernier) avis est attendu dans les jours qui viennent. Le Groupe central le remettra au gouvernement de la Communauté française qui va devoir transformer les suggestions du Groupe central en décisions politiques - décrets, circulaires, arrêtés, etc. Un travail... immense qui prendra des années.

P.BN

« On n'élèvera pas le niveau de notre enseignement sans une maîtrise claire et nette des savoirs de base »